

Safesanté : l'outil de téléconsultation le plus complet

Depuis septembre 2018, l'Assurance Maladie rembourse les actes de téléconsultation réalisés via une vidéotransmission : cette prise en charge financière constitue une évolution majeure dans le développement de la télémédecine. Partant du constat que les patients ayant une maladie chronique augmentent et que les déserts médicaux occupent 8% de notre territoire français, nous pensons que la technologie apporte des solutions intéressantes pour le suivi et l'accès aux soins.

- La téléconsultation est remboursée au même tarif que les consultations au cabinet en conformité avec l'avenant n°6 de l'Assurance Maladie.
- La téléconsultation est un outil efficace pour le suivi des consultations, le débriefing de résultats d'examens et le suivi des soins.
- La téléconsultation apporte une offre de soins aux patients isolés ou ayant des difficultés de mobilité en gardant contact avec son médecin à distance. Pas de déplacements inutiles au cabinet quand ce n'est pas nécessaire.
- La téléconsultation permet une meilleure prise en charge du patient en diminuant les sollicitations par téléphone ou par mail. Les médecins passent 1h30 par semaine pour y répondre actuellement.



Safesanté une idée simple et une référence

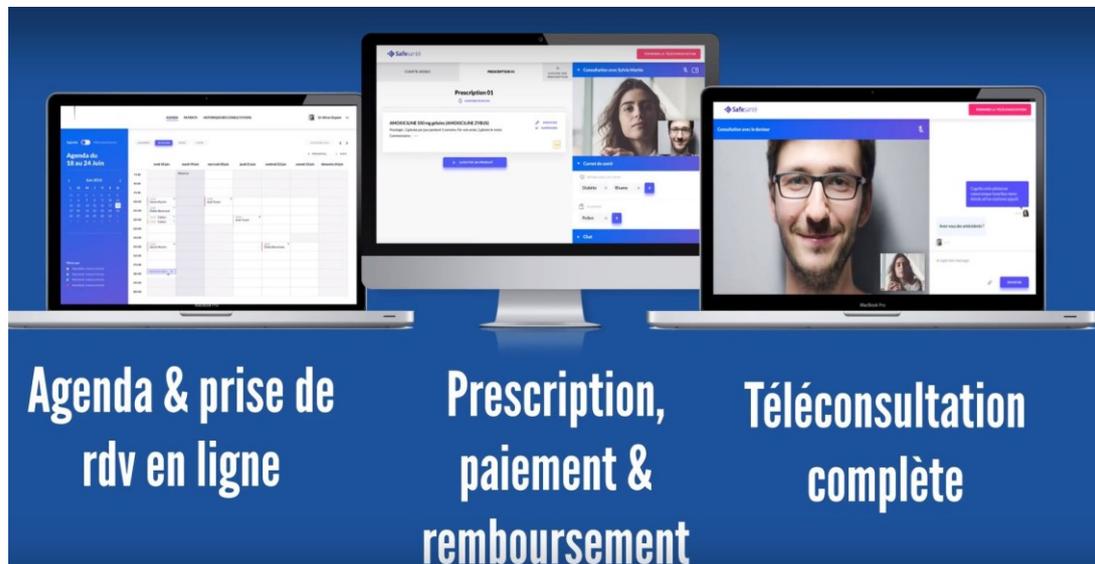
Ses créateurs, Charles B., médecin généraliste et Yonathan A., Pharmacien et ingénieur, ont développé leur vision: créer un lien entre le médecin et son patient à distance. [Safesanté](#) a été pensé par et pour les médecins et leurs patients. Sécurisé et certifié.



- Safesanté gère l'agenda et la prise de rendez-vous en ligne pour les consultations et téléconsultations.
- Safesanté offre une visioconférence HD fonctionnant également en faible connexion internet (pour les territoires numériques défavorisés)
- Safesanté met à disposition une messagerie sécurisée permettant l'échange de documents entre le médecin et le patient (comme des résultats d'analyses...)
- Safesanté c'est un module de paiement en ligne pour que le patient paye la téléconsultation et se fasse rembourser.
- Safesanté permet l'ouverture d'un dossier médical et un compte-rendu. La prescription électronique, certifiée Haute Autorité de Santé, en lien avec Vidal, permet aux médecins de pouvoir prescrire une ordonnance directement en téléconsultation qui partira au patient ou à la pharmacie du patient. Safesanté est le seul acteur de téléconsultation à offrir ce module de prescription qui permet aux médecins de consulter leurs patients réellement où et quand ils le souhaitent car ils ne sont pas dépendants du logiciel métier souvent installé au cabinet.
- Safesanté c'est la possibilité pour les patients de prendre rendez-vous directement en ligne, au cabinet ou en téléconsultation.
- Safesanté ce sont des prescriptions électroniques sécurisées.
- Safesanté c'est un avantage concurrentiel. Pour l'ensemble de ces fonctionnalités, les médecins souscrivent à un abonnement mensuel sans engagement de 80€/mois HT. Ils reçoivent une prime ROSP de 350€ chaque année pour la souscription de Safesanté. Enfin, ils peuvent tous tester pendant 1 mois gratuitement pour expérimenter la téléconsultation avec leurs patients.

Tous les jours, de nouveaux médecins s'inscrivent pour offrir ce nouveau service à leurs patients. Le principal avantage compétitif qui plait beaucoup aux médecins est la compatibilité de Safesanté avec tous les logiciels médicaux.

La demande vient également des patients qui en parlent à leurs médecins pour bénéficier de ce service innovant.



A propos de Safesanté et de ses créateurs

Après avoir conçu une application mobile pour les patients, Yonathan Abbou, pharmacien doublement diplômé de l'Essec et de CentraleSupélec a fondé Safesanté et a réuni autour de lui une équipe partageant la même vision et le même objectif que lui : promouvoir la télémédecine dans le système de soin actuel.

Au sein de cette équipe on retrouve notamment le Dr Charles Binetruy, le directeur médical associé, qui est médecin généraliste, coordinateur de la permanence des soins, et Hamza Raissi, Directeur Technique associé, ingénieur Full-stack.

La solution de téléconsultation développée par SafeSanté répond aux exigences techniques de sécurisation de la liaison vidéo et de sauvegarde des données médicales, et va plus loin pour fournir un outil complet aux professionnels de santé.

SAFESANTE est une startup créée il y a 3 ans, composée d'une équipe pluridisciplinaire (médecin, pharmacien, informaticien). Structure indépendante, sa vocation est de développer des outils simples, fiables et innovants à l'attention des professionnels de santé.

Yonathan Abbou :

« Pour faire face à la concurrence, nous avons souhaité créer l'outil parfait pour les médecins et les patients. Nous avons sondé les médecins pendant des mois pour répondre à leurs besoins. Safesanté est un outil de téléconsultation non seulement complet mais avec une touche technologique qui fera la différence. Safesanté est compatible avec tous les logiciels médicaux ! Nous savons que les médecins n'aiment pas le changement d'outils et la double saisie dans les dossiers médicaux. Il était important de créer un outil compatible avec leur environnement de travail, simple d'utilisation et complet. C'est pour ces raisons que les médecins nous choisissent. Et également parce que c'est un projet porté par des professionnels de santé contrairement à nos concurrents.



En 2016, nous avons commencé à travailler sur ce projet de télémédecine. L'idée est de donner un outil permettant aux médecins de consulter les patients malgré les barrières géographiques. A l'ère connectée, nous devons plus que jamais garder un lien avec son médecin.

Pour nous l'objectif est de mettre cet outil à disposition de tous les médecins. La technologie sert d'assistance aux professionnels de santé et n'a pas pour vocation de remplacer la consultation physique qui reste indispensable.

Pour cela, nous prévoyons d'intégrer au sein de notre solution les objets connectés permettant une meilleure expérience de téléconsultation afin qu'elle se rapproche le plus possible d'une consultation physique.

Nous travaillons également avec les infirmières nécessaires au suivi à domicile et à la mesure d'examen auprès des patients. »

Pour en savoir plus

Site web : <https://www.safesante.fr/>

Contact presse

Yonathan ABBOU

E-mail : yonathan.abbou@safesante.fr

Tél. : 06 22 48 37 15